



Marignane, le 3 avril 2018

N/REF : 18/LET/13

OBJET : Grève SNCF

Destinataire : Mme Marie Perrot –

Directrice des relations sociales France

Madame la Directrice,

Comme évoqué dans la communication Direction du 27/03/2018, la SNCF devrait connaître, à partir du 03/04/2018, d'importants mouvements sociaux de nature à très fortement dégrader le nombre de trains desservant les gares des Bouches du Rhône et d'Île de France ainsi que la ponctualité de ceux qui seront maintenus.

Certes si Airbus Helicopters n'est en rien responsable de cette situation, les salariés non cadres en particulier risquent d'avoir des difficultés à respecter l'horaire de l'établissement, particulièrement sur l'arrivée avant 9h00 le matin.

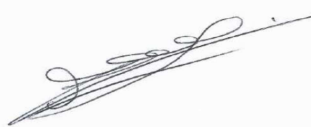
Nous vous demandons donc une certaine souplesse sur le traitement de ces retards potentiels en termes de pointages, mais également de faciliter le télétravail les jours concernés pour toutes les personnes pour lesquelles cela est possible dans le double intérêt de l'entreprise et du salarié.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice des relations sociales France, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie : L'ensemble des salariés

Le Secrétaire Général

Section CFE-CGC



Sébastien MOLINA

